

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 77 (1948)

Heft: 4

Rubrik: Au Corps enseignant du canton de Fribourg

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† M^{me} Dupraz-Esseiva

Le 4 mars, s'éteignait à Fribourg M^{me} Dupraz, mère de M^{lle} Dupraz, professeur à l'Université, et de Mère Marie-Emmanuelle Dupraz, Sous-prieure et Maîtresse des novices au monastère de la Maigrauge. La mort de M^{me} Dupraz a provoqué d'unanimes regrets, car sa bonté lui avait acquis — ce qui est rare — la sympathie et le respect de tous. Nous ne relèverons pas le dévouement de M^{me} Dupraz à toutes les œuvres de Fribourg et les innombrables charités qui faisaient d'elle la Providence des malheureux. Mais nous nous souviendrons de l'exemple magnifique de dévouement à l'enfance qu'elle nous a donné. Pendant 34 ans, M^{me} Dupraz fit partie du Comité de l'œuvre des soupes scolaires de Fribourg, et, pendant 30 ans, elle en fut l'économiste. Ce qui revient à dire qu'au cours de 30 années, pendant lesquelles se trouvent les années de guerre 1914-1918, M^{me} Dupraz s'occupa d'assurer les provisions nécessaires, de choisir et de diriger le personnel qui prépare les repas substantiels servis aux enfants peu aisés de Fribourg. Chaque jour de classe, de novembre à Pâques, M^{me} Dupraz s'en allait aux réfectoires de la Neuveville, de l'Auge ou du Bourg. A l'heure de midi, malgré le froid, le verglas, déjà un peu courbée par l'âge, M^{me} Dupraz descendait le Stalden glissant ou les chemins en pente qui bordent la Sarine, afin que ce repas offert aux enfants leur apporte la santé, mais aussi la joie qui illumine la vie. Et il n'est que d'entendre de grandes jeunes filles et de grands jeunes gens dire que « c'était si gai les soupes quand M^{me} Dupraz était là », il n'est que de voir le chagrin de celles qui furent pour elle des collaboratrices toujours comprises et respectées, avec ce sens social que donne la parfaite éducation et la vie chrétienne, pour comprendre la reconnaissance que gardent à M^{me} Dupraz tous ceux pour qui elle fut un exemple, et pour s'incliner profondément devant cette générosité qui n'a jamais compté.

Au Corps enseignant du canton de Fribourg

Vous trouverez encartée dans ce numéro une brochure publiée à l'occasion de la vente annuelle des cartes de *Pro Infirmis*. Elle contient des notes intéressantes concernant des infirmes qui sont arrivés dans la vie à des résultats remarquables. Vous y trouverez sûrement des choses propres à intéresser vos élèves, la jeunesse aime à s'enthousiasmer pour les beaux exemples de courage.

Notre vente annuelle de cartes n'est pas uniquement destinée à la récolte des moyens financiers indispensables à la poursuite de notre œuvre ; nous aimerions aussi contribuer à éveiller chez nous le respect de la souffrance, le désir de rendre service, la compréhension du sort des infirmes. D'avance, nous vous remercions pour ce que vous voudrez bien faire pour notre cause et vous présentons, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées. *Pro Infirmis*.